



11 clubs sur 14 étaient représentés, totalisant 74 voix sur 80 : ADEL Roller Sport (5), Anille Braye Roller (3), Association Sportive de Sablé sur Sarthe Roller Sports (5), Jeunesses Sportives de Coulaines Roller Sports (11), Le Mans Roller Racing CSSG (5), Mamers Roller Sport (5), Roller Derby 72 (5), Roller Maine Cœur de Sarthe (11), Roller Sports Club de Connerré (8), Roller Sports Fléchois (5) et Roul'Mans (11). N'étaient pas représentés : La Tribu Rollers (1), Snam and Co (2), VSF La Ferté Bernard (3).

Membres du conseil d'administration présents : Gérard Beaujeu, président et représentant des clubs sarthois à l'AG de la FFRS, Catherine Gallais, secrétaire, Boris Lelarge, trésorier, Geneviève Moulin, représentante suppléante des clubs sarthois à l'AG de la FFRS, Hugues Olivier Masson (freestyle), Magali Tresserras (course) et Marie Morice (randonnée). Etaient absents : Laure Jamaux (stages et formation), Jérémy Hériveau (skateboard) et Nicolas Vannier (roller hockey). Deux postes sont vacants à la suite de démissions.

Autres participants : Michel Fernandez, président de la ligue des Pays de la Loire, Maxime Cosnard, membre du conseil d'administration du comité départemental olympique et sportif, Jean-Marie Hubert, représentant des clubs sarthois à l'AG de la FFRS, Alexandra Duchemin, agent de développement, Lucie Moisan, pour le roller derby avec la présidente de son club, Laurent Chailleux pour le roller hockey en l'absence de Nicolas Vannier, Laurent Blanche (expert course), Naïa Vavasseur, jeune juge, Mélanie Levillain, candidate au conseil d'administration. Patrick Pénault (expert randonnée) et Yannick Cojean (expert arbitrage course) étaient excusés.

LE PRESIDENT

Le président ouvre l'assemblée générale 2023 et souhaite la bienvenue aux participants, présents dans la salle ou à distance, ainsi qu'au président de ligue dont la présence est toujours précieuse. Il présente le déroulement de la séance : communications des membres du bureau, de l'agent de développement, des responsables et experts des commissions et disciplines, et invite les représentants des clubs à intervenir au fur et à mesure du déroulement de l'ordre du jour.

Seront soumis au vote les comptes de l'exercice passé, le budget de l'année en cours, les candidatures destinées à combler deux postes vacants du conseil d'administration ainsi que, pour la forme, les modifications apportées par la fédération aux statuts et règlement intérieur qui s'imposent aux services déconcentrés.

La séance sera aussi l'occasion pour le comité départemental olympique et sportif de remettre son trophée à une jeune officielle.

Le président dresse un premier bilan, rapide à ce stade, du projet de développement territorial, qui entre désormais dans sa quatrième et dernière année. L'agent de développement, en première ligne chaque jour en ce domaine, y reviendra avec plus de précision.

L'axe 1 concerne la structuration territoriale, décliné en deux actions.

Action 1 - L'accompagnement des clubs et la coordination de leur action se sont heurtés à l'absence de demande, d'une manière générale, des clubs, ainsi qu'à une disponibilité insuffisante de l'agent de développement et des bénévoles. On peut être satisfait cependant de ce que plusieurs clubs ont entrepris d'élaborer un projet associatif pour l'olympiade 2024/2028 et ont introduit de nouvelles disciplines (roller dance, freestyle par exemple) dans leur offre de pratiques. Le président encourage tous les clubs à préparer dès maintenant leurs perspectives pour la prochaine olympiade en analysant leurs faiblesses et leurs points forts pour déterminer les actions qui permettront de consolider ceux-ci et de remédier à celles-là.

La fidélisation, qui se traduit par le renouvellement de la licence, n'est sans doute pas au niveau espéré, se heurtant probablement au nombre insuffisant de bénévoles et de professionnels pour encadrer avec appétence les activités.

Action 2 - L'exploration des zones de revitalisation rurales a bien mobilisé l'agent de développement, qu'il s'agisse des actions menées en partenariat avec le conseil départemental et le comité départemental olympique et sportif, lors des projets d'été dans les centres aérés ou de la caravane des Jeux dans les communes, ou des prêts de matériels et l'animation associée dans les établissements scolaires. Si l'intérêt est bien présent, la création d'une structure associative reste dépendante de l'engagement d'un minimum de bénévoles pour gérer l'association, d'un encadrement pour animer les activités et de la disponibilité d'un équipement.

La mobilisation soutenue dans le secteur de Montval sur Loire et celui de Loué devrait finir par porter ses fruits car l'envie est là.

L'axe 2 traite du développement de la pratique en trois actions.

Action 1 - Informer et former les acteurs du roller et du skateboard : l'offre de formation est importante, pour ne pas dire complète, mais pâtit quelquefois du manque de candidats ou de l'absence de lieu pour mener à bien les ambitions en la matière. Le recul du bénévolat et la tendance à professionnaliser l'encadrement du sport doivent conduire les clubs à encourager les encadrants à développer leurs compétences à travers les BIF, BEF, CQP ou BPJEPS.

Action 2 - Développer l'offre de pratique : les critères assignés pour le développement des disciplines émergentes ont été trop ambitieux au vu des résultats, et l'absence de ressources dédiées au répertoire des sites et au dossier de salle multiglisser n'a pas permis de progresser. Ce point sera sans doute repris de façon prioritaire lors de la prochaine olympiade pour doter le comité des ressources indispensables à l'organisation de ces objectifs.

Par contre, la pratique en milieux scolaire et extra scolaire connaît un développement intéressant puisque le parc de roller prévu à cet effet est « surbooké » et que les séances au spot en liaison avec la ville du Mans affichent « complet » dès l'ouverture des inscriptions. Cela prouve que la demande est là. Aux clubs de faire l'effort de ne pas laisser dans la nature de potentiels licenciés.

Action 3 - Développer la performance : les objectifs sont atteints concernant la course mais la constitution d'une équipe de hockey départementale est sujette aux aléas des clubs (arrêt du club des Wolfs et parenthèse de l'activité sur Mamers) et est confrontée à la réticence des collectivités pour accueillir cette discipline dans leurs équipements.

L'axe 3 concerne la prévention et la sensibilisation aux risques de pédocriminalité et de bizutage en milieu sportif.

L'information des dirigeants, encadrants et licenciés est assurée à tous les niveaux possibles, notamment avec l'association Colosse aux pieds d'argile qui sera à nouveau invitée à rencontrer les acteurs du sport des disciplines du roller et skateboard.

Aucun signalement n'a été remonté au comité lors de cette olympiade. Il importe de rester vigilant à tous les échelons de responsabilité. Le président rappelle qu'il est le délégué de la fédération sur ces sujets et invite à ne jamais hésiter à en parler s'il y a problème.

L'axe 4 concerne les prestations pour le compte de tiers indispensables au maintien de l'emploi, avec deux partenaires.

La convention avec la ligue des Pays de La Loire est tacitement reconduite chaque année et mobilise effectivement notre agent de développement sur le tiers temps prévu à cet effet.

La convention avec la ville du Mans pour les séances animées par l'agent de développement au Spot a été renouvelée pour la saison 2023/2024.

Il faut cependant mobiliser d'autres partenaires, des sponsors, ce qui permettrait au comité d'aller au-delà du tiers temps résiduel de l'agent de développement et de retrouver ainsi, d'une manière ou d'une autre, plus de marge pour la mise en œuvre de nos actions, assez diversifiées.

La prochaine assemblée générale en 2024 sera électorale. Le bureau et le conseil d'administration travailleront dans les mois qui viennent à dessiner les nouvelles perspectives du comité départemental pour 2024/2028 au vu des constats du projet de développement territorial de l'olympiade 2020/2024.

LA SECRETAIRE

La secrétaire intervient sur l'activité du bureau et sur les adhésions de la saison en cours.

L'activité du bureau

Depuis le conseil d'administration du 26 septembre, dont tous les clubs ont été destinataires, 6 séances, traditionnellement hebdomadaires, ont réuni la présidence, le secrétariat et l'agent de développement.

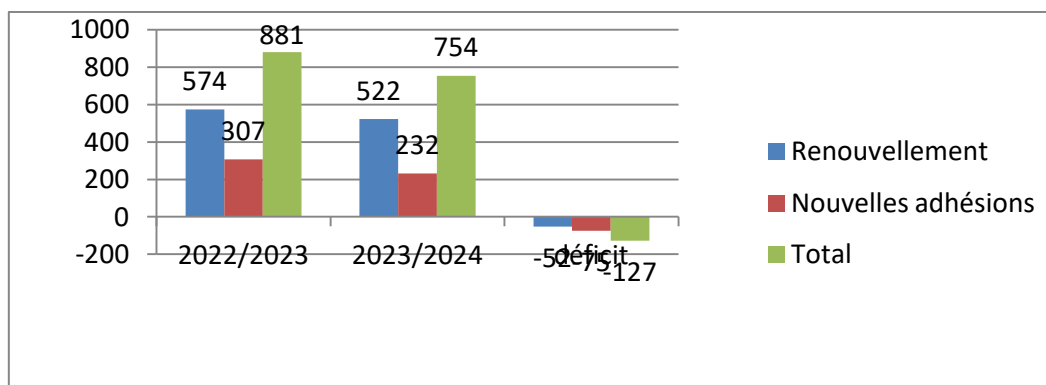
Le bureau a par ailleurs représenté le comité à diverses manifestations ou réunions :

- le 9 octobre, avec le service départemental des sports pour le bilan de la convention avec le conseil départemental de la Sarthe, qui attribue 7.500€ par an au comité ;
- le 11 octobre, à la commission régionale de la randonnée ;
- le 13 octobre, à l'assemblée générale des Jeunesses Sportives de Coulaines Roller Sports ;
- le 10 novembre, à l'assemblée générale du Roller Sports Club de Connerré ;
- le 18 novembre, au 30^{ème} anniversaire de Profession Sport et Loisirs. A ce sujet, comme peu de clubs ont les moyens aujourd'hui de recruter, il est opportun de rappeler que cet organisme peut rechercher et mettre à disposition des associations des encadrants diplômés, et cela en quelque sorte à la carte, soit de manière tout à fait ponctuelle, soit quelques heures par semaine, soit sur une action donnée.

Les licences 2023/2024

L'enregistrement des licences de la saison en cours, sur le site Rolskanet, indique une diminution inhabituelle du nombre de licences dans les clubs sarthois.

Ainsi que le montre le tableau ci-dessous, de date à date, au 15 novembre, 754 licences ont été enregistrées, contre 881 l'an dernier, soit une diminution de 127 licences, touchant aussi bien les renouvellements (-52) que les nouvelles adhésions (-75).

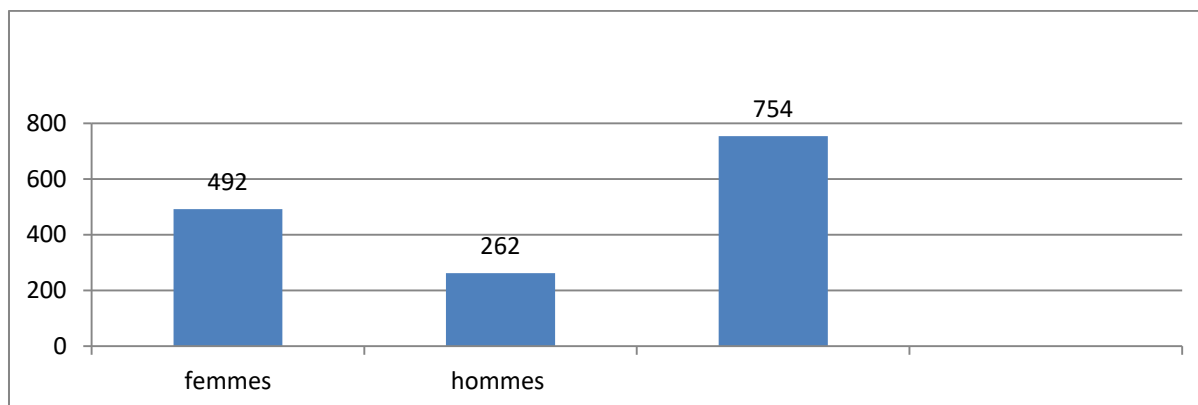


Le tableau suivant indique la différence, club par club, du nombre de licences enregistrées au 15 novembre par rapport au total des licences 2022/2023 ; après la période de Covid, le nombre de licences revenait presque au niveau des 1.000 atteint lors des quatre années de la précédente olympiade, avec 980 licences en 2021/2022, puis 993 en 2022/2023 ; or, au 15 novembre, l'écart avec la saison 2022/2023 est négatif dans des proportions qui posent questions (-239).

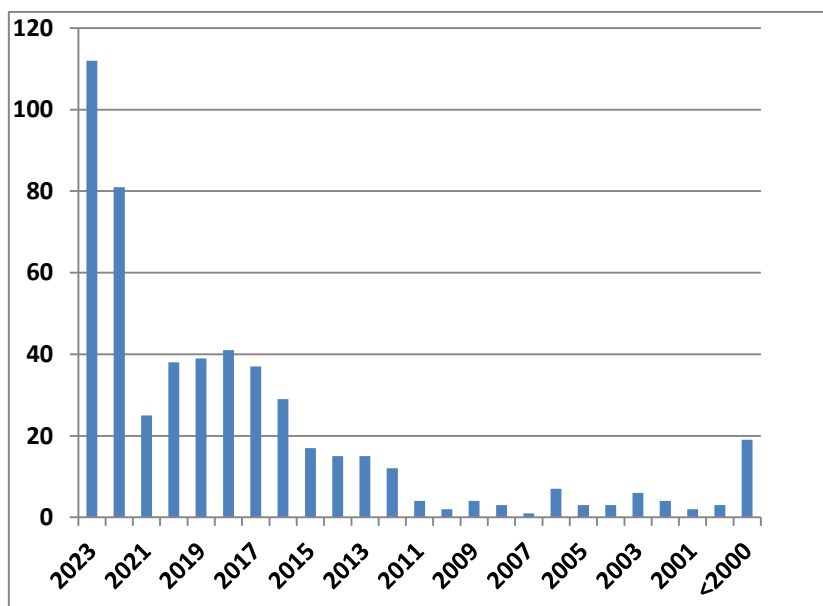
Nom structure et n licences	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	écart n/n-1
LA TRIBU ROLLERS	5	6	6	3	-3
ROUL MANS	147	150	139	109	-30
ROLLER MAINE COEUR DE SARTHE	100	130	119	44	-75
CSSG LE MANS ROLLER	38	46	61	33	-28
VSF LA FERTE BERNARD	66	66	39	42	3
ROLLER SPORTS CLUB DE CONNERRE	61	64	85	80	-5
JEUNESSES SPORTIVES DE COULAINES	117	140	144	127	-17
AS SABLE SUR SARTHE	56	76	73	41	-32
ADEL ROLLER SPORT	48	31	51	45	-6
MAMERS ROLLER SPORT	45	76	68	68	0
ANILLE BRAYE ROLLER	28	40	42	33	-9
SNAM AND CO	4	14	27	10	-17
ROLLER DERBY 72	57	77	68	57	-11
WOLF 72- ROLLER HOCKEY	5	5	6		-6
ROLLER SPORTS FLECHOIS	62	59	65	62	-3
	839	980	993	754	-239

Les clubs font valoir plusieurs explications : un retard d'enregistrement de dossiers déposés, un effet Covid qui a pu amener des licenciés à essayer d'autres sports, pour Sablé des travaux qui ont modifié l'aire d'accueil du roller, pour les clubs manceaux la disparition de la fête du sport à la rentrée avec un impact négatif ressenti par d'autres disciplines et peut-être une priorité donnée aux sports olympiques. Le hockey manque de créneaux et la randonnée urbaine locale est en déclin alors que des licenciés marquent au contraire de l'intérêt pour des randonnées plus éloignées.

Pour les licences actuellement enregistrées, la parité n'est toujours pas au rendez-vous avec 65% de féminines et 35% de masculins (schéma ci-dessous).



Le dernier tableau présenté indique, par année, la part de primo licenciés d'une année donnée toujours présents cette saison.



LE TRESORIER

Le trésorier présente les comptes de l'exercice 2022/2023 et le budget prévisionnel 2023/2024.

Bilan 2022/2023.

RESSOURCES ASSOCIATIVES	2022/2023	2021/2022	évolution
Concours publics et subventions d'exploitation	10.806 €	14.556 €	-25,80%
Cotisation des adhérents	7.521 €	3.440 €	+118,6%
Dons, mécénats, legs	24 €	23 €	+3,4%
Total	18.351 €	18.019 €	+1,8%

L'écart entre les deux derniers exercices pour les subventions provient d'un versement 2020/2021 imputé en partie sur l'exercice 2021/2022. La subvention du conseil départemental est de 7.500€ pour les actions et celle de l'Agence nationale du sport s'élève à 3.000€.

L'augmentation des cotisations s'explique par la reprise des stages après la période Covid.

ACTIVITE GLOBALE	2022/2023	2021/2022	évolution
Ressources associatives	18.351 €	18.019 €	+1,8%
Ventes de marchandises	0 €	2.862 €	
Prestations vendues	28.022 €	20.214 €	+38,6%
Total global	46.373 €	41.095 €	+12,8%

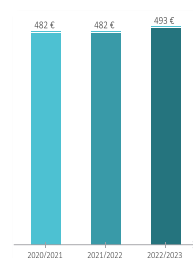
L'augmentation des prestations rémunérées, au-delà des conventions avec la ligue et la ville du Mans, est directement liée à l'activité de l'agent de développement.

CHARGES EXTERNES (détail)	2022/2023	2021/2022	évolution	
Fournitures consommables	1.982 €	8.833 €	-6.851 €	-77,6%
Locations, charges locatives	1.275 €	1.275 €	0 €	0 €
Entretien, réparations	0 €	94 €	-94 €	
Primes d'assurance	10 €	250 €	-240 €	-96%
Intermédiaires et honoraires	687 €	481 €	+206 €	+42,8%
Informations et communications	140 €	339 €	-199 €	-58,7%
Déplacements, réceptions	5.028 €	2.887 €	+2.141 €	+74,2%
Frais postaux, télécommunications	175 €	324 €	-149 €	-46%
Frais bancaires	88 €	88 €	0 €	0%
Autres services extérieurs	60 €	0 €	+60 €	
Total	9.445 €	14.571 €	-5.126 €	-35,2%

Les fournitures sont en baisse car lors de l'exercice précédent un parc de matériels avait été constitué pour le mettre à disposition des écoles.

L'augmentation des frais de déplacements et réception tient à la reprise, après la période Covid, de l'assemblée générale fédérale en présentiel (déplacements à Bordeaux) ainsi qu'au retour des manifestations du comité départemental à l'occasion des 24 rollers.

Impôts et taxes		% produits
2022/2023	493 €	1,06%
2021/2022	482 €	1,17%
	+2,3%	+11€



Charges de personnel		
2022/2023	32.285€	69,62%
2021/2022	30.768€	74,87%
	+4,9%	+1.517

produits d'exploitation +12,8%

L'augmentation des charges de personnel s'explique par la répercussion en année pleine du passage de l'agent de développement au groupe V de la convention collective nationale du sport. A noter que les produits d'exploitation générés par l'agent de développement sont largement supérieurs à l'augmentation de la masse salariale.

SYNTHESE DE L'ACTIVITE	2022/2023	2021/2022	écarts	
			€	%
Produits d'exploitation	46.373€	41.095€	+5.278€	+12,8%
Marge globale	28.022€	23.076€	+4.946€	+21,4%
Charges de fonctionnement	9.445€	14.571	-5.126€	-35,2%
Impôts et taxes	493€	482€	+11€	+2,3%
Charges de personnel	32.285€	30.768€	+1.517€	+4,9%
Dotations aux amortissements	0€	258	-258€	
Résultat d'exploitation	4.100€	-5.086€	+9.186€	
Résultat financier	661€	244€	+417€	+170,9%
Résultat courant	4.761€	-4.842€	+9.603€	
Résultat de l'exercice	4.761€	-4.842€	+9.603€	

L'écart de résultat entre le déficit 2021/2022 et l'excédent 2022/2023 s'explique par l'absence d'achat de matériels et l'augmentation des prestations facturées.

Le résultat permettra de mener à bien l'acquisition de la remorque par exemple.

Bilan	2022/2023	2021/2022
Créances usagers	8 926 €	7 592 €
Autres créances		427 €
Trésorerie	52 287 €	47 580 €
Total (Actif)	61 213 €	55 599 €
Fonds propres	57 898 €	53 137 €
Autres dettes	3 315 €	2 462 €
Total (Passif)	61 213 €	55 599 €

Les comptes et le bilan 2022/2023 sont adoptés à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2023/2024.

Le budget prévisionnel 2023/2024 est extrait du plan de développement territorial qui inclut les quatre budgets estimatifs de l'olympiade.

CHARGES	Prévision	RECETTES	Prévision
60 - Achats	1 012,00 €	70 - Ventes de produits finis	20 585,00 €
Achats non stockés de matières et fournitures	1 012,00 €	Prestations de service	2 544,00 €
61 - Services extérieurs	1 335,00 €	Produits des activités annexes	18 041,00 €
Locations	1 315,00 €	74 - Subventions d'exploitation	9 800,00 €
Assurances	20,00 €	CNDS	2 500,00 €
62 - Autres services extérieurs	4 400,00 €	Département 72	7 300,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	905,00 €	75 Autres produits de gestion courante	8 522,00 €
Publicité et publication	525,00 €	dont cotisations	5 518,00 €
Déplacements, missions	2 815,00 €		
Frais postaux et de télécommunications	105,00 €		
Services bancaires, autres	50,00 €		
63 - Impôts et taxes	531,00 €		
Autres impôts et taxes	531,00 €		
64 - Charges de personnel	30 779,00 €		
Rémunération des personnels	20 500,00 €		
Charges sociales	10 279,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	50,00 €		
68 - Dotation aux amortissements, (provisions pour renouvellement)	800,00 €		
TOTAL DES CHARGES	38 907,00 €	TOTAL DES RECETTES	38 907,00 €

Le budget prévisionnel 2023/2024 est adopté à l'unanimité.

L'AGENT DE DEVELOPPEMENT

L'agent de développement intervient en suivant la trame du projet de développement déjà évoqué par le président.

La structuration territoriale.

En ce qui concerne **l'accompagnement aux clubs et la coordination de leur action**, le comité peut être une source de soutien, de conseil, d'idées, mais sans se substituer aux dirigeants. Par conséquent, s'il n'y a pas de démarches de leur part dans ce sens, le comité ne peut les accompagner. C'est pourquoi cet axe s'est limité depuis le début de l'olympiade à répondre aux sollicitations ponctuelles des clubs qui ont besoin principalement d'information d'ordre réglementaire sur leur fonctionnement.

L'agent de développement encourage les clubs, qui souhaitent se développer et réfléchir aux actions possibles, à ne pas hésiter à contacter le comité pour solliciter son aide.

En ce qui concerne **l'exploration des zones de revitalisation**, l'action suit son cours ; c'est une action sur du long terme qui ne saurait être évaluée correctement sur une seule année. Le comité fait en sorte d'être présent dès que possible sur les secteurs cibles de notre plan de développement ; des personnes ressources ont commencé à être identifiées sur ces territoires, il reste à concrétiser ce travail de terrain.

Le développement de l'offre de pratique

90% des critères d'évaluation de ces actions sont remplis.

En premier lieu par **la formation**, et ceci ne serait pas possible sans le dynamisme de la responsable de la commission stages et formations. Laure suit les dossiers avec assiduité, elle assure seule l'ensemble des démarches administratives nécessaires pour mettre en place les différentes actions de formation.

Le cap du projet de l'olympiade est suivi, même si le manque de stagiaires ou de lieu d'accueil conduit parfois à annuler.

En second lieu par **le développement de l'offre de pratique**, notamment dans les écoles, puisque victime du succès, avec le parc école, le comité ne peut répondre à l'ensemble des sollicitations.

En dernier lieu, **le développement de la performance** dépend implicitement du dynamisme des commissions sportives ; si celle de la course se maintient, celle des autres disciplines, plus faibles sur notre territoire, est plus difficile, et pour cause, les responsables à leur tête sont souvent seuls pour s'en charger.

La prévention et la sensibilisation aux risques de pédocriminalité et de bizutage en milieu sportif.

Cet axe est plutôt une vigilance à assurer qu'une véritable action.

Les prestations pour le compte de tiers indispensables au maintien de l'emploi.

Très chronophages dans les activités de l'agent de développement, ces prestations sont néanmoins indispensables à la pérennisation de la professionnalisation de notre instance et en lien étroit avec le développement de l'offre de pratique, puisque si toutes les prestations d'animation ont pour première vocation de financer l'emploi, elles permettent également de faire découvrir la pratique du roller et du skateboard à un public de non-initiés.

Outre les prestations, cet axe comprend le suivi de l'ensemble des dossiers qui permettent d'obtenir les subventions non-négligeables utiles au fonctionnement du comité.

STAGES ET FORMATIONS

Le bilan 2022/2023.

Dates / horaires	STAGES ET FORMATIONS 2022/2023	Encadrants	Nombre de participants
31 octobre au 6 novembre 2022	BIF ROLLER [examen 18 décembre]	Alexandra	11
23 octobre 9h30-16h30	COURSE : Benjamins [La Ferté Bernard]	Alexandra	12
27 octobre 9h30-16h30	COURSE : Cadets - Juniors A et B [Coulaines]	Alexandra	22
13 novembre 9h30-12h30	FREESTYLE : DECOUVERTE / APPROFONDISSEMENT [Coulaines]	Olivier / Anne-Sophie (bénévoles)	28
20 novembre 9h30-12h30	VITNESS	Laure	météo, gymnase indisponible
27 novembre 9h30-12h30	COURSE : Mini / Poussins [Joué l'Abbé]	Alexandra	12
10 décembre 14h30-17h30	AGILITE ADULTE [Joué l'abbé]	Alexandra	15
28 janvier 14h-17h	AGILITE ENFANT (niv roue jaune / vert) [Saint Calais]	Alexandra	14
29 janvier 9h30-16h30	COURSE: Cadets - Juniors A et B [Laigné en Belin]	Laure	18
5 février 14h-16h	FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS INITIATEURS : [Braque Coulaines] Approfondissement habileté	Alexandra	7
20 au 24 février	vacances : Découverte des disciplines [Laigné en Belin]	Alexandra	manque de participants
26 février 9h30-12h30	FREESTYLE : DECOUVERTE / APPROFONDISSEMENT [Joué l'abbé]	Olivier / Laure	18
3 mars 20h30	IIINTERVENTION I- LES FONDAMENTAUX Hygiène de vie et Performance - Notions diététique et physiologie - LA BASE l'alimentation équilibrée - Diététique et hygiène de vie	Sophie Dutertre	56
12 mars 9h30-16h30	COURSE: Poussins Benjamins [Laigné en Belin]	Alexandra	12
12 mars 9h30-16h30	Formation Arbitrage Course	Yannick	
25 mars 14h30-17h30	AGILITE ENFANT (niv roue bleu / rouge) [Joué l'Abbé]	Alexandra	manque de participants
26 mars 9h30-17h	VITNESS [Laigné en Belin]	Alexandra	lors d'une compétition
15 avril 14-17h	COURSE: Mini / Poussins [Mamers Godart]	Alexandra	15
15 avril 10h-13h	SLALOM 14 ans et + [Coulaines Molière]	Anne-Sophie	5 - manque de participants
26 avril 9h-10h30	SPOT - FREESTYLE (débutant / perfectionnement regroupé)	Alexandra	15
26 avril 10h30-12h		Alexandra	
23 avril 9h-18h	STAFFEUR niveau 1	Alexandra	4 - manque de participants
14 mai 9h-18h	STAFFEUR niveau 2	Alexandra	

La nouveauté est un stage avec une diététicienne qui pourra connaître une deuxième phase.

Le programme 2023/2024.

Dates / horaires	Lien d'inscription google form	Stages/Formations	Encadrants	Dates limites	Nombre de participants
05 nov 14h-17h	https://forms.gle/3V5E6b7WpF7Za8	COURSE: Mini / Poussins 1/2 j [Coulaines]	Laure	30 oct.	15
19 nov 9h30-16h30	https://forms.gle/3V5E6b7WpF7Za8	COURSE : Benjamins [Mamers]	Alexandra	5 nov.	16
3 dec 14h-17h	https://forms.gle/3V5E6b7WpF7Za8	FREESTYLE : DECOUVERTE / APPROFONDISSEMENT [Coulaines]	Olivier / Anne-Sophie	19 nov.	15
17 dec 9h-12h	https://forms.gle/3V5E6b7WpF7Za8	AGILITE ADULTE [Joué l'Abbé]	Alexandra	3 déc.	
21 jan 9h30-12h30	https://forms.gle/3V5E6b7WpF7Za8	AGILITE ENFANT (niv roue jaune / vert) [Laigné en Belin]	Alexandra	7 janv.	
28 janvier 9h-17h	https://forms.gle/3V5E6b7WpF7Za8	PSC1 [Coulaines]	Alexandra	16 oct.	10
28 jan-0h20-16h30		COURSE : Benjamins	Alexandra	14 janv.	
4 fev 9h30-16h30		COURSE : Cadets - Juniors A et B	Alexandra	21 janv.	
10 fév 14h-17h		SLALOM 14 ans et +	Anne-Sophie	27 janv.	
18 fev		COURSE: Poussins / Benjamins 1/2 j	Alexandra	4 fevr.	
18 fev		COURSE: Cadets - Juniors A et B 1/2 j	Alexandra	4 fevr.	
18 fev		Formation Arbitral Course	Juge	4 fevr.	
29 fev 9h-10h30		SPOT - FREESTYLE (débutant) 9h-10h30	Alexandra	15 fevr.	
29 fev 10h30-12h		SPOT - FREESTYLE (perfectionnement) 10h30-12h	Alexandra	15 fevr.	
17 mars		VITNESS [Laigné en Belin gymnase -> 12h30]	Alexandra	3 mars	
1		FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS INITIATEURS - Approfondissement habileté	Alexandra	1	
14 avril		AGILITE ENFANT (niv roue bleu / rouge)	Alexandra	31 mars	
22 - 26 avr	https://forms.gle/3V5E6b7WpF7Za8	BIF ROLLER [examen 26 mai]	Alexandra	23 déc.	
ou 22 - 26 avr		vacances : Découverte des disciplines	Alexandra		
28 avril		STAFFEUR niveau 1 ou STAFFEUR niveau 2	Alexandra	14 avr.	
28 mai		BIF ROLLER [examen] ou STAFFEUR niveau 2	Alexandra	12 mai	
		FREESTYLE : DECOUVERTE / APPROFONDISSEMENT	Olivier / Anne-Sophie		

COMMUNICATION

En l'état actuel des choses, la communication du comité départemental fonctionne de la manière suivante.

En entrée, le comité reçoit des informations

- de la fédération, soit directement par messagerie, soit par le site Internet, soit par Rolskanet ;
- de la ligue, principalement pour les compétitions de la course, la formation ou la randonnée ;
- des clubs lorsqu'ils préparent un événement à partager.

Vers l'extérieur, le comité transmet ses informations

- par les comptes-rendus des conseils d'administration et des assemblées générales, systématiquement aux clubs sarthois et à la ligue, et pour les assemblées générales à la fédération, à la ligue, au conseil départemental, au service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ;
- par le site internet tenu à jour pour l'essentiel mais dépendant des responsables de commissions et disciplines ainsi que des clubs pour maintenir l'actualité d'informations qui y figurent ;
- par la presse lorsqu'il s'agit de manifestations départementales, telles que le championnat départemental course ou des manifestations organisées en relation avec les 24h rollers du Mans.

Il faut cependant reconnaître, qu'à part certaines personnes ou organismes qui y ont intérêt, ces documents ne constituent pas de véritables outils pour dynamiser le développement du roller et du skateboard en Sarthe.

L'information par les réseaux sociaux a l'avantage d'être instantanée mais elle ne touche pas tous les publics, reste morcelée entre diverses plateformes, et confine souvent à la saturation.

Le document le plus complet et accessible à tout connecté à Internet, ce qui représente a priori la totalité du public, est le site du comité

<https://www.cdrs72.fr>

sur lequel figurent :

- les principaux événements d'actualité ;
- les interlocuteurs des clubs au conseil d'administration, les textes régissant le comité et ses différentes composantes et l'ensemble des comptes-rendus d'assemblée générale et de conseil d'administration ;
- une rubrique concernant les clubs et dont le contenu dépend des éléments transmis par les clubs : des mises à jour sont encore manifestement nécessaires aujourd'hui ;
- une rubrique concernant les disciplines dont le contenu dépend, pour l'essentiel, des responsables de commissions et disciplines,
- un agenda des événements aussi à jour que possible,
- les résultats de compétitions,
- une rubrique photos qui pourrait être mieux dotée,
- et, bien sûr, les contacts et liens utiles.

COURSE

La compétition

• Saison 2022/2023 des clubs sarthois

- Le club de **Connerré** a organisé une **endurance régionale** le 26 mars autour du lac de Lavaré : 11 équipes pour les 2h, 37 solos, 24 duos et 19 équipes pour les 3h, soit 80 patineurs à rouler en même temps ; le beau succès de cette course devrait amener à la reconduire l'année prochaine.

- **3 courses départementales** ont été courues :
 - ✓ la première à **St Calais** le 22 avril avec quelques soucis matériels et d'organisation qui ont été résolus avec la persévérance de la nouvelle équipe dirigeante aidée par des bénévoles des autres clubs ;
 - ✓ la deuxième à **Sablé sur Sarthe** le 13 mai avec une équipe rodée à l'organisation des compétitions ;
 - ✓ la troisième à **Laigné en Belin** le 3 juin bien organisée avec ses bénévoles.

Ces 3 départementales ont réuni plus d'une soixantaine de patineurs à chaque fois et ont pu avoir lieu grâce à leurs bénévoles. Un compte rendu des difficultés rencontrées leur a été demandé afin de pouvoir apporter des améliorations et des aides aux clubs organisateurs :

- bien sûr comme ailleurs, un manque de bénévoles,
- un manque d'information pour l'organisation des départementales,
- un manque de liberté sur le programme élaboré.

Avec la commission course 72, le livret des courses départementales a été mis à jour.

Il faut que les équipes novices dans les clubs n'hésitent pas à solliciter la commission course 72 par mail ou par téléphone afin d'avoir toutes les informations et matériels possibles en amont des compétitions afin de ne pas se trouver en difficulté le jour même.

Des remerciements sont adressés à tous les bénévoles des clubs qui travaillent afin que ces compétitions puissent être organisées et est soulignée la solidarité entre clubs afin que ces événements puissent bien se dérouler.

- Le **championnat départemental** a eu lieu à **Mamers** le 2 Avril réunissant une centaine de patineurs ; des remerciements sont adressés aux bénévoles pour l'organisation en amont et pendant cette journée.

- La commission course 72 déplore le **manque de courses régionales**, les clubs manquant de bénévoles pour les organiser et de dates car les courses nationales mobilisent beaucoup de week-ends.

- Le **championnat de France piste** a eu lieu à **Coulaines** du 30 juin au 2 juillet et s'est parfaitement déroulé ; des remerciements sont adressés aux bénévoles du club pour l'excellente organisation.

- Le 8 Juillet, des **courses jeunes** avaient lieu avant le départ des **24 heures rollers du Mans** avec une organisation millimétrée qui a été saluée et appréciée. Ces courses devraient figurer à l'avenir au programme officiel de cette manifestation.

• **Des compétitions 2023/2024**

- Championnat départemental à Coulaines le 7 avril.
- Championnat régional route à Laigné en Belin le 27 avril.
- Championnat régional piste à La Ferté Bernard le 15 ou 16 juin.
- Courses jeunes avant le départ des 24h rollers du Mans le 29 juin.

Le speed roller

• Lors de la **saison 2022/2023**, 3 speeds roller ont eu lieu : à Connerré en novembre 2022, à Laigné en janvier 2023 et à Mamers en mars 2023. Malheureusement, le club de Sablé n'a pas pu en organiser car le sol de leur gymnase est trop mou. Sur l'ensemble des 3 manches, il y a eu 73 patineurs avec respectivement 50, 44 et 44 patineurs par manche. Nous avons accueilli les patineurs de Roller Club Coopératif Perchevalois (Orne) lors des différentes manches. Les horaires ont varié entre le matin et l'après-midi, chacun y a trouvé son intérêt. Cette année, suite à plusieurs demandes, des changements ont été faits dans les parcours afin de moderniser ce format de compétition. Ils sont bien passés.

- Pour la **saison 2023-2024**, le challenge speed roller a repris le 18 novembre 2023 à Mamers. Il y a eu 42 participants. Les deux autres dates sont le 16 décembre 2023 à La Ferté Bernard et le 27 janvier 2024 à Laigné. Depuis cette saison, chaque club doit fournir un aide juge. Les aides-juges tourneront suivant les besoins des juges. Cela a très bien fonctionné sur la 1^{ère} manche. Les parcours sont quasiment identiques à ceux de l'année dernière.

Le kid's roller

- **Le challenge 2022/2023** en 6 dates :
 - 2 kid's course le 12 novembre à Connerré et le 21 janvier à Sablé ;
 - 2 kid's freestyle organisés le 17 décembre par l'Adel et le 4 février par La Flèche ;
 - 2 kid's hockey le 25 février à Mamers et le 1er avril par Roul'mans au Mans. Le kid's hockey n'a attiré qu'une cinquantaine de patineurs en moyenne, moins que les autres kid's qui tournent autour de 80/90 patineurs.Les compétitions, bien organisées, se sont bien déroulées et ont été appréciées de tous.

- **Le challenge kid's roller 2023/2024** comporte également 6 dates :
 - le 18 novembre a eu lieu le kid's course à Mamers avec 80 patineurs, kid's très bien organisé et apprécié par tous ; à noter que sur cette session un enfant atteint d'un TSA a pu participer et a été très satisfait de sa participation.
 - le 16 décembre, kids course à la Ferté-Bernard,
 - le 13 janvier, kids hockey au Mans organisé par Roul'mans,
 - le 3 février, kid's freestyle à La Flèche,
 - le 2 mars, kid's course à Sablé sur Sarthe,
 - le 6 avril, kid's freestyle à Laigné par l'Adel.

L'arbitrage

Cette année, 7 juges exercent en Sarthe : 3 juges nationaux (félicitation à Yannick Cojean qui a obtenu son diplôme national l'année dernière), 1 juge régional, 3 juges stagiaires dont une nouvelle recrue venue du club de Mamers, Léa Adam.

Une formation régionale a été organisée le 11 novembre à Château-Gontier avec une participation de 6 juges sarthois sur 7, une bonne mobilisation de tout le monde en ce début d'année. A noter la prise en charge des frais de route par le comité départemental.

Une nouvelle formation est prévue le 17 février au niveau régional également.

Des aides-juges seront systématiquement demandés pour le speed et le kid's afin de venir en soutien aux juges, mais c'est aussi l'occasion de montrer de l'intérieur ce poste important dans l'organisation des compétitions et peut-être de provoquer des vocations.

Laurent Blanche s'est occupé de faire des devis afin que les juges aient des tenues officielles. Ces devis sont à présent dans les mains du comité. Sont proposés : polo, éventuellement sweat, pour les stagiaires et, en plus, pour les diplômés qui n'en auraient pas, un pantalon. Cela devrait normalement être effectif en début d'année 2024.

Un livret expliquant de manière simple le poste de juge va être envoyé à l'ensemble des clubs de manière à ce qu'il y ait un support à donner aux parents intéressés. Une affiche est également en cours de réalisation afin d'avoir un support visuel pendant la compétition.

FREESTYLE

La saison 2022/2023 a vu la discipline freestyle se développer dans le département avec 6 clubs déclarés dans cette discipline : RMCS, Roul'mans, ADEL, CSSG, JSC, RSF.

Il y a bien eu 2 kid's freestyle parmi le challenge kid's roller 2022/2023 organisés par le RSF et l'ADEL. Malgré quelques inquiétudes et réticences au début de la première manche à l'ADEL, de la part de plusieurs coachs de clubs dits vitesse, l'expérience et les retours ont été très positifs. D'après ces retours, les enfants de tous les clubs ont apprécié ce format en majorité.

Le maniement du fichier gérant les séries et classements a été une découverte pour les équipes des 2 clubs. Ces équipes étaient plutôt novices en organisation de kid's. Il en a résulté quelques cafouillages et longueurs qui devront être corrigés pour cette nouvelle saison.

L'autre point d'amélioration concerne l'organisation de la deuxième épreuve : le slalom vitesse, qui n'a pas été fait, pour ne pas rallonger le temps global des manches, le skatecross étant déjà très chronophage.

Il n'y a malheureusement pas eu de compétition régionale organisée en Sarthe pendant la saison 2022/2023. Le club du CSSG était bien demandeur pour organiser cette compétition au skate-park de la ville du Mans : Le Spot. Mais des erreurs de communication avec les services de la ville du Mans et surtout un gros différent avec un juge fédéral national freestyle ont empêché l'organisation de cette compétition. Le président de ligue demande plus de précisions et interviendra auprès du juge en question pour qu'il sache s'adapter aux contextes.

Plusieurs jeunes et adultes ont participé à des compétitions régionales de type Starter avec plusieurs podiums, que ce soit en skatecross, hauteur pure et speed slalom.

Le club du RMCS a été le plus représenté et a participé à davantage de compétitions que les autres clubs.

Les 2 stages freestyle départementaux de la saison 2022/2023 ont fait le plein de riders.

En ce début de **saison 2023/2024**, le club du RMCS a déjà participé à la compétition starter de St Christophe du Ligneron (85), le 29 octobre.

Cyrielle Desnoes a terminé :

- 1^{ère} en hauteur en catégorie U16 F,
- 3^{ème} en skatecross en U16 F,
- 1^{ère} en teamcross en U19, senior, vétéran F.

Marie-Alice Berthe a terminé :

- 2^{ème} en hauteur en U19 senior F,
- 1^{ère} en teamcross en U19, senior, vétéran F.

Le prochain stage départemental freestyle aura lieu le 3 décembre 2023 à Coulaines.

Pour la saison en cours la commission freestyle a trois objectifs.

- Organiser une compétition régionale de type starter. L'organisation serait portée par le CSSG, au Spot, sous un règlement et un jugement départemental. La date n'est pas encore arrêtée.
- Essayer d'incorporer le slalom vitesse dans les 2 manches des kid's freestyle.
- Encourager et accompagner des riders du département sur des compétitions régionales

RANDONNEE

Résumé des randonnées et événements depuis novembre 2022 :

Sur la saison passée, des patineurs sarthois ont pu participer à 8 événements.

- La randonnée des Lumières le vendredi 9 décembre 2022 organisée par JS Coulaines Roller Sports => une trentaine de patineurs de Coulaines, CSSG et Roul'Mans a illuminé les rues du Mans sur la fin de l'année.

- La randonnée Carnaval le dimanche 19 mars 2023 organisée par Roul'Mans => 2 parcours urbains débutants (5 km) ou confirmés (15 km) ont été proposés à une quarantaine de

patineurs, dont des participants des JS Coulaines, pour égayer les rues du Mans à leur passage avec une météo favorable.

- La randonnée interclub sur la voie verte Clessy- Thury Harcourt – Caen le dimanche 30 avril 2023 proposée par la commission randonnée départementale => cette voie verte bien entretenue propose de très beaux paysages avec des aires de pique-nique agréables. Participation d'une dizaine de patineurs des JS Coulaines et Roul'Mans sous un magnifique soleil. Les plus motivés ont roulé 80 km.

- La randonnée verte de la Côte d'Amour le dimanche 14 mai 2023 organisée par le Roller Club de Pornichet => participation de 3 patineurs de Roul'Mans, 2 des JS Coulaines, 3 personnes de La Flèche et 2 du CSSG pour rouler du côté de Pornichet, la cité médiévale et les marais salants de Guérande, Le Croisic et La Baule.

- La randonnée d'été des 24 heures rollers du Mans le vendredi 7 juillet 2023, organisée par le CDRS => le parcours urbain d'une quinzaine de kilomètres a permis de mettre en valeur la ville et ses nombreuses œuvres de Street Art. L'organisation a pu bénéficier de l'aide des clubs sarthois et de Nantes pour le staff, de la fédération, la police, les services de secours etc.... Plus de 230 personnes (y compris l'encadrement) ont participé à cette randonnée, qui s'est terminée sur le circuit des 24h.

- La randonnée de la Boucle du Bassin d'Arcachon le week-end des 16-17 septembre 2023, proposée au calendrier national des randonnées voies vertes, d'une distance de 93 km. 4 participants de Roul'Mans et 1 patineuse des JS de Coulaines participaient à cet événement.

- La randonnée des Vignes à Saint-Sébastien-sur-Loire, à l'occasion des randonnées vertes Festi'Loire le dimanche 1^{er} octobre 2023, organisée par ALSS Roller Skating de Saint-Sébastien-sur-Loire, avec un parcours de 42 km (voire 53 km pour les plus courageux) sous un beau soleil et un paysage champêtre. 3 participants de Roul'Mans et 3 patineurs des JS de Coulaines y étaient.

- La randonnée interclub sur la voie verte entre La Flèche et Durtal le dimanche 5 novembre 2023, organisée par le CDRS, d'une distance de 21 km sous le soleil, dans un cadre automnal. L'événement a rassemblé une dizaine de personnes des clubs de Coulaines, Roul'Mans et de la section loisirs des Intrépides d'Angers.

Projets de la Commission pour la nouvelle saison 2023-2024

- La randonnée des Lumières organisée par le club des JS Coulaines le 15 décembre.
- La randonnée Carnaval devrait être proposée par le club Roul'Mans vers mars 2024.
- Une randonnée interclub sur la voie verte Clessy- Thury Harcourt – Caen, très appréciée sera à caler en fonction du calendrier national mais plutôt sur les mois d'avril -mai 2024.

- Une randonnée interclub sur les bords de la Loire et du Cher (Villandry- Langeais-Ussé) est également envisagée.

- Ou encore une randonnée Rougé-Chateaubriant, voie verte très agréable et nettoyée toutes les semaines, pour une distance de 20 km.

- La randonnée d'été des 24 Heures roller du Mans est prévue le vendredi 28 juin 2024, la veille des 24 Heures roller du Mans. La Commission va réfléchir à une nouvelle thématique pour mettre en valeur la ville.

Présentation d'événements régionaux

Quelques dates sont déjà connues pour des événements régionaux.

- Le Tour de Cholet le dimanche 3 décembre 2023, proposant deux itinéraires de 7 ou 14 km sur le périphérique de la ville.

- La rando de Noël à Pornichet le samedi 16 décembre 2023, suivi en soirée d'une roller party.

- Les 3 randos voies vertes Festi'Loire Roller le week-end des 5 et 6 octobre 2024, se déroulant autour de Nantes et de Saint-Sébastien-sur-Loire.

Les informations de la commission régionale sont partagées sur le site Facebook « Groupe Randonnée – Ligue Roller & Skateboard Pays de Loire »

<https://www.facebook.com/groups/405713560852362>

A noter qu'un quart des licences mentionne la randonnée dans les disciplines pratiquées par les licenciés sarthois.

ROLLER DANCE

Une quinzaine de personnes participe aux cours du jeudi soir cette année, avec beaucoup de nouvelles personnes.

Roul'Mans organise une roller party samedi 2 décembre, au gymnase Vauguyon, ouverte à tous.

Un stage fédéral de roller dance se tiendra les 6 et 7 janvier 2024. Il y aura deux stages en parallèle : une masterclass de perfectionnement et un stage amateur tous niveaux. Ce stage est ouvert à tous. Plus d'infos à venir sur l'organisation (lieu, tarif).

ROLLER HOCKEY

Concernant le "projet de développement territorial" qui est le projet majeur porté par le CDRS pour l'olympiade en cours (de l'été 2020 à l'été 2024) :

- les perspectives d'évolution du hockey en Sarthe sont limitées ;
- la discipline est en concurrence avec des départements limitrophes (mieux équipés en structures adaptées au hockey : Angers, Tours, etc.) et avec le hockey sur glace (bien implanté sur le Mans) ;
- les initiatives locales de présentation, aux clubs roller, d'un sport différent des autres (le hockey) ne portent pas leurs fruits autant qu'on le souhaiterait ;
- pour avoir une locomotive (club pilote) en Sarthe, il faudrait pouvoir utiliser au moins une salle adaptée à ce sport (avec une zone de stockage, des protections et des gradins), et ainsi pouvoir inviter d'autres clubs dans de bonnes conditions ;
- Roul'Mans est le club comportant le plus d'adhérents hockey, mais c'est Mamers qui bénéficie de la salle la plus adaptée au roller hockey ;
- les seules occasions de développer ce sport sont des rencontres interclubs et les kid's hockey ;
- la nouvelle formule kid's plait, et les investissements du CDRS en matériel (crosses, palets, et mini-buts) sont très appréciés.

La saison en cours verra se dérouler :

- un kid's hockey en janvier (Roul'Mans),
- et vraisemblablement une rencontre interclubs qui pourrait avoir lieu avec Mamers, ou La Flèche, ou Le Mêle sur Sarthe (Orne), et pourquoi pas avec Saint-Calais (AB Roller) s'il y a assez d'adhérents intéressés

Sur la saison suivante, l'objectif sera d'aligner 2 kid's hockey comme l'an dernier.

SKATEBOARD

En l'état actuel, cette discipline tente de se développer hors du seul club sarthois.

LE ROLLER DERBY n'est plus dans l'immédiat membre du conseil d'administration, mais sa représentante est invitée à communiquer sur la saison 2022/2023 et les perspectives 2023/2024.

Saison 2022-2023

L'équipe compétition féminine "Missfeet" a participé au championnat de France nationale 1. Une belle saison avec pas moins de 14 matchs dont 4 en championnat et 10 amicaux en France et en Belgique. L'issue du championnat n'a pas permis de conserver la place des Missfeet en nationale 1 qui redescend en nationale 2 pour la saison 2023-2024.

L'équipe compétition mixte "Rillettes Chili Peppers" a participé au championnat de France masculin + nationale 1. Une saison pleine d'apprentissage pour ce jeune collectif, 5 matchs en championnat et 4 matchs amicaux sur la saison. L'équipe a fait le choix de ne pas s'inscrire en championnat pour la saison 2023-2024 le temps de reconstruire le collectif, se former et prendre en niveau.

L'équipe loisir féminin + "Chicaneuses" a pu jouer 5 matchs amicaux sur la saison.

Roller derby 72 a organisé 3 événements sur la saison, un premier en octobre 2022 pour le collectif Missfeet, un second en février 2023 pour le collectif Chicaneuses et un troisième en juin 2023 pour le collectif Rillettes Chili Peppers.

Ont été également organisées plusieurs initiations Roller Derby junior sur la saison visant toujours à l'ouverture d'une section junior. Roller derby 72 a également travaillé à l'obtention de l'agrément service civique afin de proposer une mission axée sur le développement du roller derby. L'agrément a été obtenu en octobre 2023.

Saison 2023-2024

Roller derby 72 a co-organisé un bootcamp formation arbitrale avec la FFRS en novembre dernier. Une réussite avec pas moins de 35 arbitres formés sur le weekend. Le club a également postulé pour organiser en mars prochain une étape du championnat des Missfeet et projette également d'organiser un événement sportif fin avril.

PRIX « JEUNE OFFICIELLE »

Le président présente Naïa Vavasseur, membre du club Roller Maine Cœur de Sarthe dans lequel elle s'est engagée très tôt dans la pratique du roller puis dans l'arbitrage. Elle a déjà été juge plusieurs dizaines de fois, en général au niveau départemental, mais également lors de compétitions régionales. Elle a répondu « présente » à chaque fois qu'il y avait une formation de juge proposée. Elle a également d'autres engagements associatifs notamment dans le milieu scolaire.

Avant de remettre son trophée à Naïa, Maxime Cosnard, membre du conseil d'administration du comité départemental olympique et sportif (CDOS), revient sur les récompenses remises par cet organisme en mars dernier, notamment aux jeunes. C'est un encouragement à persévérer et assurer la relève. Il fait ainsi part de l'intention du CDOS de créer en son sein un conseil d'administration de jeunes. Il a également des mots d'encouragement pour la compétition qui a précisément besoin de juges et arbitres pour exister.

LES CLUBS

Le club de Connerré a posé une question sur le tarif d'adhésion des bénévoles.

« Nous aimerions ou nous souhaiterions savoir s'il est possible de réduire le prix des prélèvements, fédéral, régional et départemental sur les licences des non pratiquants et bénévoles dans nos clubs ? »

Le prix est le même pour tous les licenciés pratiquants, responsables, bénévoles... Il serait intéressant de permettre aux bénévoles de devenir licenciés à moindre coût et permettre aux clubs d'avoir des charges moins élevées pour ces licences spécifiques.

Par exemple, dans notre club, seules les personnes licenciées sont autorisées à conduire le minibus mis à disposition par notre collectivité. Des parents seraient prêts à le faire mais le coût de la licence est un frein pour notre petit club et je me vois mal demander à ces personnes volontaires de payer aussi cher pour venir en aide. »

A l'issue d'un bref débat, le président indique que la distinction des licences dans le système Rolscanet n'est pas possible en l'état actuel des choses. C'est une question qui sera néanmoins examinée sur le fond en conseil d'administration et qui a été remontée à la fédération à l'occasion de l'assemblée générale fédérale du 16 décembre.

ELECTION PARTIELLE

Deux postes vacants du conseil d'administration sont réservés au genre féminin dans les dispositions statutaires, à la suite de la double démission de la représentante du roller artistique et de celle du roller derby.

Mélanie Levillain, membre du Roller Sports Club de Connerré présente sa candidature pour renforcer la commission formation, notamment pendant le congé de maternité de Laure Jamaux.

Mélanie Levillain est élue à l'unanimité membre du conseil d'administration.

Les représentantes du club Roller Derby 72 s'interrogent sur l'utilité de la présence de leur club au conseil d'administration, précisent qu'elles ont besoin de toutes leurs ressources au sein de leur propre instance et se laissent un temps de réflexion pour décider à l'avenir de leur participation. En l'absence d'autre candidature, le poste restera gelé jusqu'au prochain renouvellement en 2024.

NOUVEAUX TEXTES APPLICABLES AUX COMITES DEPARTEMENTAUX

La fédération a fait parvenir à ses organes déconcentrés les nouveaux textes – statuts et règlement intérieur – applicables aux comités départementaux et aux ligues régionales. Les documents concernant les comités départementaux ont été adressés aux clubs sarthois avec la note explicative du secrétaire général de la fédération. Le président en souligne quelques évolutions marquantes avant de procéder aux votes.

Le texte des **statuts** fait une mise à jour des disciplines gérées par la fédération, précise un certain nombre de points sur la relation fédération/comité et institue la parité (et non plus la proportionnalité) entre femmes et hommes dans les instances (conseil d'administration et bureau).

L'assemblée générale adopte à la majorité les statuts: 63 voix pour (10 clubs) – 11 voix contre (1 club).

Le **règlement intérieur** définit les modalités de fonctionnement des commissions techniques départementales, modifie et précise la représentation du comité à l'assemblée générale fédérale et consacre un titre à la protection des licenciés. Le règlement intérieur doit être approuvé par le conseil d'administration avant d'être adopté par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le règlement intérieur.

L'assemblée générale adopte à la majorité le règlement intérieur : 58 voix pour (9 clubs), 5 abstentions (1club), 11 voix contre (1 club).

LE PRESIDENT DE LIGUE

Le président de ligue revient sur plusieurs points de la réunion.

Il précise que l'agent de développement mis partiellement à la disposition de la ligue sera également chargé de la formation jusqu'à la fin du mandat de l'actuelle équipe.

S'agissant des licences, il indique qu'à part la Loire Atlantique, tous les départements connaissent des retards dans l'enregistrement des licences.

Concernant les disciplines :

- il regrette la disparition du club Wolf 72 Roller Hockey dont le responsable était sans doute un peu trop seul ; le roller hockey a besoin de faire évoluer la situation avec les collectivités territoriales car cette discipline plait aux jeunes ;
- il estime que le roller derby est trop citadin et devrait se développer dans le monde rural ;
- la course connaît un déficit de bénévoles qui empêche probablement les clubs d'être simultanément présents sur des manifestations nationales, bien trop nombreuses au calendrier, et locales.

Il salue l'engagement de Naïa Vavasseur dans l'arbitrage et celui de Mélanie Levillain au conseil d'administration, qui sont des exemples pour maintenir, renouveler et enrichir notre sport.

Il revient sur le prix des licences qui, comme la licence école de patinage, est débattu depuis longtemps à la fédération, alors que d'autres fédérations ont trouvé des solutions pour moduler les tarifs en fonction des engagements des pratiquants, encadrants ou bénévoles.

Il estime que, d'une manière générale, lorsqu'il y a des difficultés, le débat est une manière de faire progresser les choses et non de les bloquer.

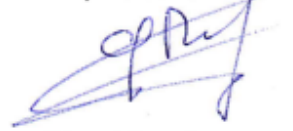
Le président clôture l'assemblée générale et invite à partager le verre de l'amitié.

La secrétaire



Catherine Gallais

Le président



Gérard Beaujeu